



PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mille quatorze le trente mars à 10 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

Etaient présents : M. EUVERTE / Mme RIBOUILLARD / M. BESSET / Mme ERNOULT / M. HARDIVILLEZ / Mme WACHEUX / M. HUBERT / Mme MENDES / M. MULLER / Mme DUBOIS-LOMBART / M. WACHEUX / M. HAUDECOEUR / M. MAZET / Mme CONTINI / M. TARASSI / M. BETHENCOURT / Mme BELDAME / M. PIANT / M. BLANCHARD / Mme BAYARD / M. DERAYE / Mme DOFFEMOND-BOUWYN / Mme GERTHOFFERT

Etaient absents excusés : Mme POYE (pouvoir à Mme ERNOULT) / Mme FONTAINE (pouvoir à M. TARASSI) / Mme VAGANAY (pouvoir à M. EUVERTE) / M. MICHALON (pouvoir à Mme GERTHOFFERT)

Secrétaire de séance : Stéphane HAUDECOEUR

En exercice : 27	Présents : 23	Votants : 27	Procurations : 4
------------------	---------------	--------------	------------------

Monsieur BESSET, Maire en exercice ouvre la séance et déclare les membres du Conseil Municipal présents et absents installés dans leur fonction.

Puis le conseil municipal désigne un secrétaire de séance : Stéphane HAUDECOEUR.

Monsieur BESSET indique que le Conseil Municipal comprend 27 membres, et que 17 personnes sortantes se sont retirées ou n'ont pas été élues. Il les remercie de leur investissement durant ces six années à travers un nombre important de rendez-vous, réunions et visites sur le terrain. Monsieur BESSET salue également les 10 élus sortants qui ont été réélus pour les six années à venir. Enfin, il accueille avec plaisir les 17 nouvelles personnes présentes au sein du conseil municipal.

Monsieur BESSET se dit satisfait du faible taux d'abstention de la commune (32%) et rappelle les résultats électoraux qu'il a proclamés le 23 mars dernier : 54% pour la 1^{ère} liste et 46% pour la seconde. La liste « Continuons Ensemble » a pu faire élire 21 conseillers municipaux, la liste « Saint-Leu qui rayonne et réunit » aura 6 conseillers municipaux. Il souhaite saluer chacun dans son rôle de majorité et d'opposition municipale.

Monsieur BESSET laisse la parole au doyen de la séance : Monsieur Jean-Claude HUBERT. Il souhaite rendre un chaleureux et respectueux hommage à Monsieur Romain VERSAVEL. Monsieur HUBERT souhaite également remercier Monsieur BESSET qui lui a donné l'envie, pour la troisième fois, de se présenter au suffrage des électeurs, cette fois ci sur la liste électorale menée par Monsieur EUVERTE, lui permettant de pouvoir poursuivre activement son engagement participatif à l'amélioration de la qualité de la ville. Il souhaite également remercier Monsieur BLANCHARD pour lui avoir mis le pied à l'étrier et lui avoir appris le métier d'adjoint à l'urbanisme. Il remercie le public pour sa présence à l'installation du Conseil Municipal. Monsieur HUBERT rend enfin un hommage particulier à sa femme. Il termine son intervention en citant « Etre Maire le plus beau des mandats : convaincre, agir et transmettre pour faire respirer la vie locale » et remercie Monsieur BESSET d'avoir été, un « Grand » Maire durant ces six

années. Monsieur HUBERT remercie le public pour son attention et procède à l'installation du Conseil Municipal.

Monsieur HUBERT procède à l'appel nominal des membres et vérifie que le quorum est atteint.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs parmi ses membres pour procéder aux élections : il s'agit de Madame WACHEUX et Monsieur DERAYE.

Monsieur HUBERT demande s'il y a des candidats au poste de Maire de la commune de Saint-Leu d'Esserent. Monsieur EUVERTE et Monsieur DERAYE se portent volontaires.

Monsieur HUBERT procède à l'élection du Maire qui se déroule à scrutin secret à la majorité absolue. A l'issue du dépouillement, Monsieur EUVERTE recueille 21 voix, Monsieur DERAYE 5 voix, et Monsieur BLANCHARD 1 voix. Monsieur HUBERT proclame Monsieur EUVERTE Maire de la commune.

Monsieur BESSET félicite Monsieur EUVERTE et souhaite intervenir :

« Monsieur le Maire nouvellement élu, Cher Michel,

A l'instant où vous prenez vos fonctions, vous avez une pleine conscience des forces de notre ville, et des opportunités qui s'ouvrent à elle. Votre campagne et vos projets ont illustré avec énergie et enthousiasme tout le potentiel de la commune. Vos orientations ont été soutenues par la majorité des électeurs, vous donnant ainsi toute la légitimité nécessaire pour agir, et pour développer encore et toujours plus Saint Leu d'Esserent. Je vous souhaite donc le meilleur pour les six années à venir.

La route sera longue et souvent pavée d'embûches. Mais les risques font partie de la vie, et notamment de l'action communale. Et il nous appartient en tant qu'élus responsables d'analyser et de piloter ces risques, et même de les maîtriser et de les limiter. Dans le cadre d'une transition républicaine confiante et apaisée, j'ai donc souhaité vous transmettre également quelques lignes sur les risques qui peuvent concerner notre commune. Il n'est évidemment pas question de limiter votre action future ni celle du Conseil Municipal qui vous entoure. Ces lignes visent plutôt à vous rendre compte des efforts déjà accomplis, à reconnaître les marges de progrès et à vous suggérer quelques pistes pour le futur, qu'il vous appartiendra d'emprunter si vous les jugez pertinentes.

En premier lieu j'évoquerai les risques liés aux contentieux judiciaires. Certaines affaires sont réglées. Je citerai : l'euthanasie d'un chien dangereux, les constructions illégales en haut de la rue de Boissy, l'appel d'offre sur les transports qui ont toutes connu un résultat conforme à nos demandes.

Mais d'autres affaires sont encore en cours : appel de la décision sur les transports, jugement sur la Maison de la Pierre, avec surtout en urbanisme : un recours sur l'accord d'un permis de construire rue de l'Hardillière, des recours sur des certificats d'urbanisme négatifs rue du dernier Bourguignon et peut être des recours à venir sur le PLU.

Les risques peuvent aussi être d'ordre financier. Depuis 6 ans nous avons cherché à assainir notre situation financière sans augmenter les impôts locaux : diminution de l'endettement, augmentation de l'autofinancement. Mais le risque de diminution des concours de l'Etat et des subventions des autres collectivités va contraindre nos budgets dans les prochaines années.

Notre fonctionnement est de plus en plus lié aux nouvelles technologies. La sécurité informatique a été renforcée par le recablage complet de tous les lieux et la connexion par fibre optique, puis par le recrutement d'un responsable informatique qui a déjà installé une sauvegarde de l'ensemble de nos données sur un serveur déporté dans un autre lieu que la mairie. Il travaille actuellement à la sauvegarde

de l'ensemble des mails et à l'installation de nouveaux antivirus. Cet effort devra se poursuivre avec de nouveaux projets.

Les risques liés à l'incendie et à la sécurisation des manifestations ne sont pas non plus à négliger. De nombreux progrès ont d'ailleurs été réalisés : équipement important en matériels et en moyens du centre de première intervention, création d'une commission municipale de sécurité, retour à l'avis favorable de la préfecture quand à l'ouverture de tous les bâtiments municipaux, développement des exercices d'alerte dans les établissements scolaires.

Mais ces exercices devront être maintenus dans l'ensemble des bâtiments dans les prochaines années. Les projets de construction et d'aménagement futur devront prendre en compte les risques et un plan de redéploiement en cas de destruction d'un équipement pourrait être établi.

Dans le domaine de la sécurité civile, des progrès importants ont été réalisés : la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, un test grandeur nature, l'évaluation des mesures prises lors de chaque incident afin d'améliorer la réactivité de tous et de rendre le PCS toujours plus opérationnel. L'information des habitants n'a pas été oubliée : la remise d'un DICRIM à chaque foyer et la journée porte ouverte ont permis de sensibiliser, du moins je l'espère, l'ensemble de la population.

Mais malgré toutes ces précautions, il faut rester vigilant et faire vivre le PCS par des exercices réguliers et la formation des personnels nouvellement recrutés.

La continuité du service public reste enfin un élément essentiel des missions de la municipalité. Les fiches de fonction du personnel ont été réalisées et un plan de continuité a été élaboré en cas d'absence massive des agents. Mais il faut rester vigilant afin que les missions essentielles soient assurées même en cas d'absences prolongées d'où la nécessité de la polyvalence et des transmissions d'informations entre les responsables de services et les élus.

Voilà Monsieur le Maire, succinctement présentées les réalisations opérées durant ce mandat en matière de maîtrise des risques et les progrès qu'il reste à faire afin de réduire, tant que faire se peut, les risques auxquels la ville peut être confrontée. Au-delà de l'aide que ne manqueront pas de vous apporter vos services, je reste évidemment à votre disposition si nécessaire.

Je terminerai en vous souhaitant, ainsi qu'à tous les élus de la majorité comme de l'opposition, une réussite totale dans l'ensemble des projets qui seront engagés pendant ce nouveau mandat au service de notre ville et de ses habitants ».

Monsieur BESSET souhaite remettre un coffret symbolique à Monsieur EUVERTE qui comprend une liste des 32 maires de la commune depuis 1790, l'ouvrage « Etre le Maire le plus beau des mandats », une clochette pour maintenir l'ordre dans l'assemblée, les clés de la mairie et du bureau du maire, les livres d'or, la médaille de la ville et enfin l'écharpe tricolore de maire. Monsieur EUVERTE remercie Monsieur BESSET pour tous ses conseils et propositions d'aide qui seront utiles. Il remercie également Monsieur HUBERT pour avoir présidé cette séance et mené cette élection.

Intervention de Monsieur EUVERTE :

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je remercie tout d'abord le public venu nombreux pour assister à ce premier Conseil Municipal de la mandature 2014-2020 qui commence aujourd'hui. Ceci témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie locale et un encouragement pour toute notre équipe ici réunie.

Je remercie naturellement les 1241 Lupoviciennes et Lupoviciens (soit 54.24% des suffrages exprimés) pour la confiance qu'ils ont renouvelée à l'équipe sortante conduite par Frédéric BESSET et dont nous allons assurer la continuité avec une équipe partiellement renouvelée.

Merci aussi à toute l'équipe « Continuons Ensemble » constituée non seulement des 27 candidats de notre liste, mais aussi des membres de l'équipe municipale sortante et des nombreux Lupoviciens qui nous ont soutenu et encouragé tout au long de ces six derniers mois, qui ont contribué à la construction du programme que nous vous avons présenté.

Merci, mes chers collègues de l'honneur et de la confiance que vous me faites en me choisissant comme Maire de Saint Leu d'Esserent. Je suis bien sûr très ému, mais aussi réconforté par l'enthousiasme et la confiance que vous m'avez manifesté, ainsi que mon épouse, ma famille, amis et nombreux lupoviciens sans lesquels je ne serais pas ici aujourd'hui. Je suis bien conscient de l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis des habitants de Saint Leu d'Esserent, mais je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour constituer une véritable équipe qui sera à la hauteur.

Ce mandat qui s'ouvre sera celui de la continuité, mais aussi celui de changements et d'ouverture plus large sur notre environnement intercommunal et régional. Nous allons poursuivre le travail déjà accompli ces six dernières années sur la base de notre programme.

Nous aurons au cours des prochaines années à faire face à deux contraintes majeures :

- La contrainte financière et sociale liée à la crise économique générale que nous subissons naturellement comme toutes les collectivités,
- Les réorganisations territoriales et transferts de compétences qu'il faut nécessairement mettre en œuvre.

Dans ce contexte plein d'interrogations, nous restons cependant confiants dans les capacités de réaction et de développement de Saint-Leu d'Esserent au cours des prochaines années.

Nous avons en effet nettement amélioré notre situation financière. Notre activité industrielle et commerciale se développe de façon significative, et nous disposons d'un patrimoine remarquable pour développer de nouvelles activités touristiques.

Je pense sincèrement que beaucoup de communes aimeraient avoir de tels atouts.

Nos activités et services actuels sont déjà très intercommunaux : Collège Jules Vallès, membres adhérents de nos associations, utilisateurs de nos services municipaux, commerces, poste, banques, trésorerie, . . . , nombreux organismes intercommunaux auxquels nous participons PSO, SIAE, SIPM, SIBL.

Notre programme propose des projets de réhabilitation et mise en valeur de notre patrimoine urbain, historique, culturel, sportif, industriel et naturel.

Ces projets dépassent largement les limites géographiques de notre commune. Ils devront nécessairement s'intégrer dans un environnement intercommunal et régional. Et ils nécessiteront la mise en place de partenariats et financements nouveaux et autres que les traditionnelles dotations de l'Etat et impôts locaux.

Notre équipe municipale a conscience également des situations difficiles que connaissent nombre de familles. Nous poursuivrons et renforcerons l'action sociale déjà mise en place vers tous les publics fragilisés ou en difficulté, en accentuant notamment nos actions dans le domaine de la réinsertion et de l'emploi.

Ensemble, avec tout le personnel municipal dont je salue le dévouement et la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour que nos concitoyens puissent disposer d'un ensemble cohérent de services de proximité plus réactifs et plus à même de prendre en compte des besoins évolutifs et des attentes

multiples. Ces services sont assurés en partie par la municipalité, mais aussi par les multiples acteurs constituant notre collectivité (associations, commerces, entreprise, services départementaux, régionaux. .) avec lesquels nous devons coopérer.

Avant de terminer, je souhaite aussi m'adresser à l'opposition. Le temps de la campagne électorale est maintenant terminé et nous nous mettons au travail. Durant les six dernières années et 44 conseils municipaux, nous avons partagé la vie communale. Des désaccords ont été exprimés, mais de nombreuses décisions ont souvent été prises à l'unanimité et je vous en remercie. Je souhaite qu'au cours de ce nouveau mandat nous poursuivions notre coopération, nous dans notre rôle de majorité, vous dans votre rôle d'opposition, mais en bonne intelligence et dans le respect mutuel de façon la plus constructive et efficace possible pour conserver et améliorer le bien vivre à Saint Leu.

Je vous remercie ».

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour relatif à la présentation et l'élection de maire-adjoints, Monsieur EUVERTE demande à tous les conseillers municipaux, et en particulier aux membres de l'opposition, s'ils souhaitent intervenir.

Monsieur DERAYE souhaite tout d'abord remercier, au nom du groupe d'opposition, l'ensemble des colistiers qui a participé à cette campagne électorale.

Intervention de Monsieur DERAYE :

« Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,
 Chers Lupoviciennes et Lupoviciens,

Les Lupoviciennes et les Lupoviciens ont fait un choix dimanche dernier. Ils ont soutenu à une faible majorité de seulement 194 voix, soit un suffrage exprimé de 1240 voix ce qui représente 35,72% la candidature de Michel EUVERTE. Cependant, dans le même temps, 1047 autres citoyens de cette ville, soit 30,14% du nombre d'inscrits, faisaient le choix du bon sens et de la proximité. Nous ne pouvons que regretter le nombre d'abstentionnistes, qui s'est élevé à 1186 personnes, soit 34,13% du nombre d'inscrits. Nous remercions chaleureusement ces 1047 personnes qui nous ont fait confiance et qui nous apporté leurs suffrages à la liste « Saint-Leu qui rayonne et réunit ».

Ces citoyennes et citoyens, nous les représentons ici même aujourd'hui, certes dans l'opposition, mais avec une envie énorme d'œuvrer pour le bien de la commune.

Monsieur le Maire, sachez que lorsque nous nous exprimerons, nous parlerons au nom de ces 1047 électeurs, femmes et hommes dont la vie et les aspirations sont à Saint-Leu d'Esserent et qui souhaitent que cette ville reste une bourgade à taille humaine, et non une annexe de la région parisienne et du Grand Paris. C'est pourquoi, il ne faut pas vous attendre comme vous l'avez dit dans la presse cette semaine à un affaiblissement de nos forces, à un amoindrissement de notre travail de rassemblement.

A l'appui de nos valeurs humaines, du bon sens, et de notre volonté, nous serons là présents, à chaque réunion de commission, à chaque réunion du conseil municipal et à chaque invitation officielle.

Au contraire, nous serons là devant vous combattifs et constructifs, pour préserver le caractère familial de Saint-Leu d'Esserent. Bien entendu sans esprit de revanche, sans retour en arrière, nous allons faire vivre le débat public, demander un espace de libre expression dans le bulletin d'information municipal comme le précise le code général des collectivités territoriales, demander un local permanent pour travailler et recevoir les lupoviciennes et lupoviciens qui souhaiteraient nous rencontrer et débattre des sujets locaux qui les préoccupent, et enfin proposer et encore proposer des idées pour faire avancer notre commune.

La démocratie ne s'arrête pas au scrutin du 23 mars. C'est un processus continu, c'est une histoire longue, où d'autres rendez-vous sont à venir. Je cite « La démocratie devrait assurer aux plus faibles les mêmes opportunités qu'aux plus forts ». Nous disons aux 1047 lupoviciennes et lupoviens, mais aussi à ceux qui se sont abstenus, nous sommes votre voix, utilisez-nous pour préserver Saint-Leu, aidez-nous à défendre notre Saint-Leu familial et humain.

Merci à vous ».

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur EUVERTE explique que le nombre d'adjoints au Maire ne peut dépasser 30% de l'effectif du Conseil Municipal, soit 8 adjoints pour Saint Leu d'Esserent.

Il précise que c'est le nombre d'adjoints que comportait la précédente équipe, il propose au conseil municipal de le maintenir à 8 pour ce nouveau mandat.

Adopté à l'unanimité

Election des Maires Adjoints

Cette élection a lieu à scrutin secret de liste bloquée et paritaire à la majorité absolue selon les mêmes règles que l'élection du Maire.

Monsieur EUVERTE indique que le code des collectivités territoriales prévoit, pour l'élection des adjoints, un scrutin de liste sans panachage possible. Les listes candidates doivent proposer 8 noms maximum et respecter la parité hommes/ femmes.

La majorité, Continuons Ensemble propose une liste de 8 adjoints constituée comme suit :

5 adjoints issus de l'équipe municipale sortante, garantissant ainsi la continuité, et 3 nouveaux adjoints qui viendront renforcer notre bureau avec leurs propres compétences et un nouveau regard sur la gestion et le développement de notre ville.

Monsieur BLANCHARD s'interroge sur la présentation des délégations des adjoints. Il aurait souhaité que la présentation se fasse après l'élection. Monsieur EUVERTE explique qu'il ne s'agit que d'une présentation de la liste des adjoints.

Les adjoints proposés issus de la majorité sortante sont :

- Yvan HARDIVILLEZ, qui était « adjoint Travaux et patrimoine ». Il conservera ces fonctions qui seront étendues à la construction, coordination et pilotage des principaux projets que nous allons réaliser nécessitant une approche transversale aux différents domaines de compétence,
- Pascale RIBOUILLARD, elle était déjà Adjointe à l'Education et la Jeunesse, et devrait conserver ses fonctions avec en particulier le développement d'une offre significative pour la Jeunesse dans laquelle s'intégrera naturellement la mise en place de la réforme des Rythmes Scolaires
- Stéphane HAUDECOEUR, qui devrait conserver ses fonctions d'adjoint à la Sécurité et Circulation, avec en particulier l'étude et la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection qui renforcera nos dispositifs actuels.

- Marielle ERNOULT, elle était Conseillère Municipale et membre du CCAS dans lequel elle s'est fortement impliquée. Elle devrait prendre la succession de Colette BARRET, adjointe aux affaires sociales qui sans nulle doute continuera à lui apporter son soutien efficace.
- Jean-Michel MAZET, actuel Conseiller Municipal, qui a déjà exercé diverses responsabilités dans le domaine d'association sportive (Judo), l'organisation du Téléthon pour toute la commune de Saint Leu, et s'est aussi fortement impliqué dans nombre de manifestations tant sportives que culturelles. Il devrait prendre la responsabilité des activités sportives et des animations de Saint Leu, succédant ainsi à Nathalie MAROLLE dont nous avons tous apprécié le dynamisme et l'enthousiasme.

Les trois nouveaux adjoints proposés sont :

- Ana MENDES, cadre administrative au Service d'Aménagement Territorial de Senlis et représentante de parents d'élèves à Saint Leu, elle devrait prendre les responsabilités au niveau de l'administration générale de la commune et plus particulièrement les Finances et l'Organisation.
- Laurent TARASSI, pilote de ligne et instructeur chez Air France, est l'actuel président de l'Office Municipal des Sports de Saint Leu, et s'est impliqué de longue date dans les associations sportives de la ville. Il devrait prendre les fonctions d'adjoint à la communication.
- Enfin Martine WACHEUX, native de Saint-Leu d'Esserent et ancienne employée municipale en retraite mais néanmoins en activité avec son époux puisqu'ils se sont convertis en apiculteurs. Elle est également membre du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme. Elle devrait assurer les fonctions de Culture et Tourisme qui constituent aussi un axe important pour le futur de la ville.

Monsieur EUVERTE précise que l'ordre dans lequel ont été présentés les candidats adjoints n'a rien à voir avec l'importance des domaines ou responsabilités qui leur seront confiées. Il indique uniquement l'ordre dans lequel ils seraient amenés à le remplacer en cas d'absence ou d'indisponibilité provisoire.

Monsieur EUVERTE présente la liste soumise par le groupe d'opposition avec dans l'ordre : Monsieur Alain BLANCHARD, Madame Brigitte BAYARD, Monsieur Pascal DERAYE, Madame Claude DOFFEMOND-BOUWYN, Monsieur Guy MICHALON et Madame Rachel GERTHOFFERT.

Les membres du conseil municipal procèdent à l'élection des adjoints.

Monsieur EUVERTE proclame les résultats : la liste « Continuons Ensemble » a obtenu 21 voix, la liste « Saint-Leu qui rayonne et réunit » en a obtenu 6. Il déclare donc élue la liste « Continuons Ensemble ».

Monsieur EUVERTE félicite les adjoints nouvellement élus et procède à la remise officielle des écharpes tricolores.

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, Monsieur EUVERTE ferme la séance à 11 H 45, et propose aux personnes de lever le verre de l'amitié.

Le secrétaire de séance
Stéphane HAUDÉCOEUR